

13/04/2023

**Délibération d'Affectation du Résultat**

N° 2023-13

CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

**Reports**

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	32 955,29
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	368 262,24

**Soldes d'exécution**

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	38 662,45
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	19 195,87

**Restes à réaliser**

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	59 077,00
En recettes pour un montant de :	45 245,00

**Besoin net de la section d'investissement**

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	85 449,74
--	-----------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

**Compte 1068**

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	85 449,74
---	-----------

**Ligne 002**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	302 008,37
---	------------

Le Maire,  
 Maïlyse RIVIÈRE



*Handwritten initials 'MR'*

*Handwritten signatures: P. COPPÉE, J. ART*

*Handwritten text: Pour que Devoteaux J. ART*

*Handwritten signature*

*Handwritten text: Pour Jérôme BIGOU*